

- NOTES:**
- TYPE DE TRAVAUX:
A) RECHARGEMENT GRAVILLON AVEC COUCHE DE SABLE SUR 265m.
 - FOND DE PLAN:
2.1. ORTHO PHOTO: Nishk_Ortho2017
2.2. RELEVÉ BATHYMETRIQUE: AUCUN
2.3. RELEVÉ TERRESTRE: MAI 2023
 - TOUTES LES DIMENSIONS ET ELEVATIONS INDIQUEES SUR LES PLANS SONT EN SYSTEME METRIQUE.
 - TOUTES LES DIMENSIONS SONT EN METRES ET EN MILLIMETRES.
 - L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE D'IMPLANTER LES REPERES ET DE LES VALIDER.
 - TOUTS LES EQUIPEMENTS EN PLACE SONT A PROTEGER ET A REMETTRE EN PLACE APRES LES TRAVAUX.
 - LA LOCALISATION DES BATIMENTS EXISTANTS APPARAISSANT SUR LES PLANS EST APPROXIMATIVE.
 - TYPE D'APPROVISIONNEMENT:
A) GRAVILLON 0-20mm.
B) SABLE 0-5mm.
 - ZONE BIOPHYSIQUE SENSIBLE, AUCUN DEPOT DE MATERIAUX N'EST PERMIS DANS CETTE ZONE. LES ZONES SENSIBLES DOIVENT ETRE IDENTIFIEES ET BALISEES SUR LE CHANTIER AVANT LE DEBUT DES TRAVAUX. SI L'ELEVATION DU RECHARGEMENT EST SUPERIEURE A CELLE DES ZONES BIOPHYSIQUES SENSIBLES, UNE PENTE DE 1V:2H DOIT ETRE REALISEE AFIN QUE LE RECHARGEMENT REJOIGNE LE TERRAIN NATUREL EN BORDURE DES LIMITES DE LA ZONE.
 - CLOTURE TEMPORAIRE: LA CLOTURE DEVRA ETRE AJUSTEE SUR LE TERRAIN ET INSTALLEE DE FACON SECURITAIRE AFIN D'EMPECHER L'ACCES AU PUBLIC AINSI QU'AUX VEHICULES TOUT-TERRAIN.
-CLOTURE DE TYPE A NEIGE DE SEKUR
-HAUTEUR 1.2m
-POTEAU EN TE LEGER PEINT VERT
25mmX25mmX2.1m @ 3.05m c/c
 - LE NIVELLEMENT DES MATERIAUX EST PREVU AU PRINTEMPS 2024.
 - DES AMONCELLEMENTS DE PIERRES ET DE BOIS POUVANT CONSTITUER UNE PROBLEMATIQUE LORS DU DENEIGEMENT ONT ETE OBSERVES DURANT LA VISITE PRELIMINAIRE. L'ENTREPRENEUR DOIT PORTER UNE ATTENTION PARTICULIERE AUX ENDROITS IDENTIFIES AINSI QU'A L'ENSEMBLE DE LA ZONE RIVERAINE PUISQUE DE NOUVEAUX AMONCELLEMENTS (OU AUTRES OBSTACLES) POURRAIENT ETRE PRESENTS LORS DES TRAVAUX.
 - L'ENSEMBLE DES ESCALIERS, MAISONS ET AMENAGEMENTS PRIVES DES RIVERAINS SONT A PROTEGER DURANT LES TRAVAUX, QUE CEUX-CI SOIENT INSCRITS SUR LES PLANS OU NON.

LEGENDE

- CLOTURE
- STATION ET BORNE INAMOVIBLE
- RECHARGEMENT DE SABLE
- RECHARGEMENT DE GRAVILLON
- ENRICHISSEMENT EXISTANT (PERRE)
- BATIMENT EXISTANT
- BOISE/LIMITE DE LA VEGETATION
- LIGNE DE PROPRIETE
- MUR DE SOUTÈNEMENT EXISTANT
- PROFIL BATHYMETRIQUE
- ZONE BIOPHYSIQUE SENSIBLE
- LARGEUR DE PLAGE INFERIEURE A 8 m (AUTOMNE 2022)

COORDONNEES DES STATIONS (MTM 8)

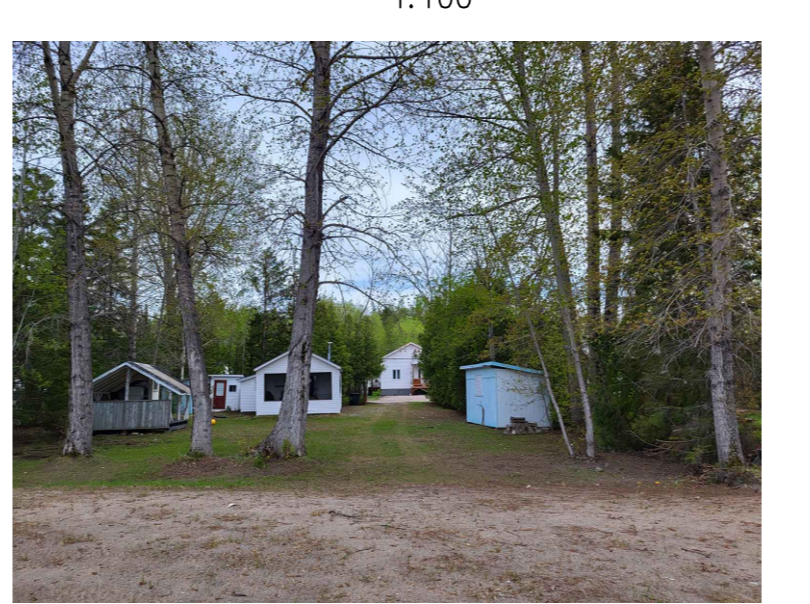
NOM	X	Y	Z
9327010	396025.417	5383182.619	107.900
9327012	396974.319	5383236.235	108.900

COORDONNEES DES BORNES INAMOVIBLES (MTM 8)

No.	X	Y	Z
20	395 348,21	5 383 281,97	N/A
21	395 277,34	5 383 212,61	N/A
22	395 183,52	5 383 149,97	N/A
23	395 081,63	5 383 102,26	N/A
24	394 983,67	5 383 065,49	N/A

ADRESSE ET NOM DES RIVERAINS

NUMERO	RUE/ROUTE	NOM DU RIVERAIN
1926	RUE OUIATCHOUAN	JEAN-CLAUDE PAUL (PROPRIETAIRE)
2292	RUE ALBANISE	STEPHANE VILLENEUVE ET KAROLYNE GAGNON
2252	RUE ALBANISE	MARTIN LANGLAIS
2260	RUE ALBANISE	CAMIL LANGLAIS
249	RTE DU 4EME RANG (ST-PRIME)	DANIEL OUELLETTE
2272	RUE ALBANISE	ROBERT GIRARD
2280	RUE ALBANISE	REMI GARNEAU
2276	RUE ALBANISE	GUY GAGNON



<p>WSP</p> <p>121 Rue Racine Est, Québec (Québec), Canada, G7R 1R5 Tél: 418-686-4400 / Télécop: 418-686-4077 / www.wsp.com</p> <p>PROJET: CA0004466.9323 DATE DE TRAVAIL: 2023/07/20</p> <p>SCHEAU CONCEPTEUR ORIGINAL: NEMIE BLOUIN ing. DATE: JUIL 2023 INGENIEUR CONCEPTEUR: DANIEL BILODEAU DATE: JUIL 2023</p>		<p>APPROBATION ADMINISTRATIVE</p> <p>MATHIEU GAUTHIER, Ing. I. DATE: _____ CHARGE PROJET/DISCIPLINE: _____ DATE: _____</p> <p>REPRESENTANT D'USINE: _____ DATE: _____</p>		<p>BERGES L.S.J.</p> <p>PROGRAMME DE STABILISATION DES BERGES DU LAC SAINT-JEAN (23-24)</p> <p>SITE 94.07.02, MASHEUTASH NISHK</p> <p>VUE EN PLAN ET COUPE</p>	
<p>SCHEAU DU REVISSEUR: NEMIE BLOUIN ing. DATE: JUIL 2023 INGENIEUR CONCEPTEUR: DANIEL BILODEAU DATE: JUIL 2023</p>		<p>SCHEAU DU REVISSEUR: MAXIM ADET DAIGLE ing. DATE: JUIL 2023 VERIFICATEUR: _____ DATE: _____</p>		<p>INDIQUEE: _____ ECHELLE: _____</p>	
<p>REGISTRE DES EMISSIONS</p>		<p>DESSINS DE REFERENCE</p>		<p>REVISIONS</p>	